

CCSE extraordinaire ARL

5 Février 2026



L'Exploitation (les magasins) a donc déclenché une expertise, suite à la consultation du 5 Février.

La Logistique non !

Pourquoi la **CFTC** n'a pas voulu y aller ?

C'était bien trop tôt:

Sans le retour de l'autorité de la concurrence, pas de Schéma Directeur, la Direction d'ARL voulant travailler et présenter du concret, plutôt que des hypothèses, et nous avons trouvé ça plutôt sain !

Sans Schéma Directeur, sur quoi les experts auraient-ils pu travailler ?

Des hypothèses, eux aussi, mais au final, ce n'est pas ça qui nous intéresse, c'est bien le concret qui nous intéresse !

D'où notre préférence à attendre le retour de l'autorité de la concurrence pour déclencher une expertise si besoin, et travailler sur du concret !

Car si au lendemain du 27 janvier, nous étions nous aussi parti pour lancer une expertise dès le 5 Février, notre prise de recul nous a fait prendre conscience que c'était trop tôt, et inutile à cet instant !

Certes, ce n'est pas bon pour le moral des effectifs en Logistique (tout comme pour ceux des magasins ou de la Centrale) de ne pas savoir où on va, mais l'Expertise si tôt ne nous permettrait pas non plus de nous rassurer !

Donc restons patients, et **soyons vigilants aux Risques Psycho-Sociaux** que pourraient engendrer cette attente, qui sera longue !



Hervé Scoubart DSC **CFTC** ARL